

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 71 (1999)
Heft: 6

Artikel: Maison multifamiliale douane de la Cure
Autor: Thibaud-Zingg, J.-L. / Thibaud-Zingg, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JL + CH THIBAUD-ZINGG SA
 Architectes EPFL/SIA/FAS
 1373 Chavornay
 Coll. F. Moffrand + P. Riesen
 Maître d'ouvrage: Office des
 constructions fédérales, Lausanne

Maison multifamiliale douane de la Cure

SITUATION ET PROGRAMME

Ce programme met à disposition de nouveaux logements de service pour le personnel garde-frontière sous la forme de 4 studios et de 6 x 4^{1/2} pièces. Les caractéristiques du terrain (léger surplomb, bordé au nord par un cordon boisé) en font un îlot à caractère individuel.

L'IMPLANTATION

Le choix du gabarit, un étage sur rez, se définit essentiellement en regard des gabarits alentours (zone villas à 2 niveaux) et du caractère de surplomb du site. Le volume bas, homogène, allongé (45m de long), «collant» très fortement au terrain, percé dans sa partie médiane d'un grand cadre avec effet de transparence sur le paysage s'offre comme un volume «perméable» (notion d'accueil) et un recadrage du paysage.

Le bâtiment est orienté est/ouest, ne donnant au sud aucune emprise à l'effet incontrôlé d'une construction publique encore inconnue.



Vue générale ouest avec loges-terrasses, Photos Objectif 31, Nyon

La typologie de la région s'imposant presque comme unique secteur plausible à une réaffectation de logements de service

- l'appartenance à une communauté professionnelle définie (en l'occurrence douanière) doit transparaître selon le modèle de vie proposé par le projet:

espaces communs favorisant la convivialité et donnant à comprendre l'appartenance à une entité.

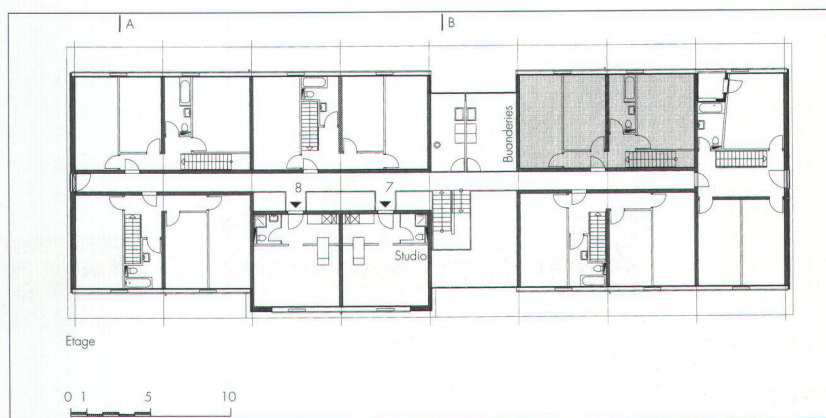
La traduction typologique résultant de ces différentes hypothèses apparemment contradictoires se cerne par une mise en confrontation et réflexion portant à la fois sur:

LA REPONSE TYPOLOGIQUE : FORMALISATION A LECTURE MULTIPLE

La compréhension de la formule d'habitat à proposer s'est fait en fonction de divers éclairages, soit:

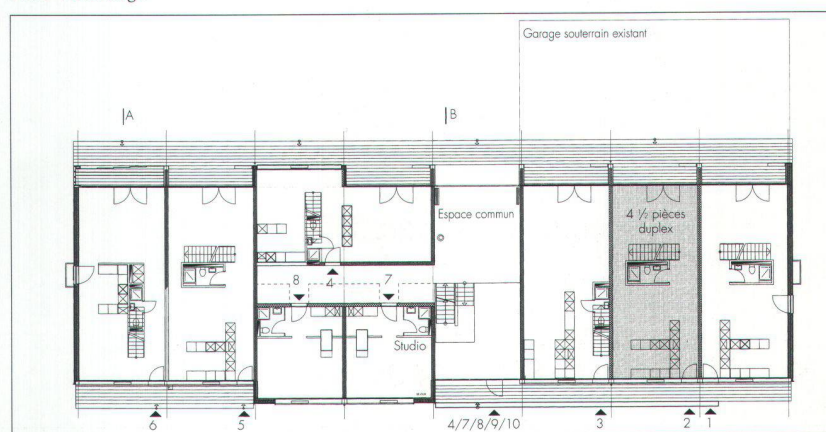
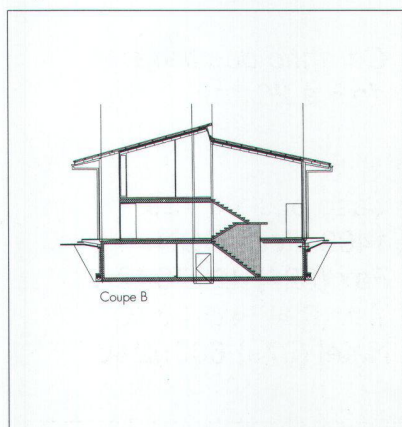
- la mixité d'utilisateurs (familles et célibataires) appelle à des traitements typologiques différenciés à l'expression architecturale repérable

- l'hypothèse de reconversion du bâtiment pousse l'idée d'une réutilisation du bâtiment en logement de vacances (location ou vente), le contexte touris-



Plans rez et étage

Coupe B



- la différence typologique des 2 groupes d'appartements (studios et 4^{1/2} pièces)

- une typologie favorisant selon les cas le **regroupement** (visant l'appartenance à une communauté)...

- ...ou l'**individualité** (visant la reconversion d'usage pour une indépendance d'utilisation et une identification à son habitat plus libre).

En gardant à l'esprit que l'attrait touristique de la Cure reste limité et sans entraver le programme initial de la douane, ces 2 dernières notions reposent sur l'idée que l'offre de reconversion est plus large si le choix du mode de vie par rapport à son logement (maison contiguë ou appartement), est laissé libre à l'acheteur potentiel.

**LE GRAND BUNGALOW
INDIFFÉREMMENT MAISON
CONTIGUË OU APPARTEMENT**

Pour le 1er point, chaque groupe s'identifie d'une part sectoriellement, formellement et typologiquement.

Les studios, organisation mono-orientée, sont regroupés horizontalement et verticalement tels une maison dans la maison, identifiables intérieurement comme extérieurement.

Les 4^{1/2} pièces adoptent une typologie de duplex, avec lieux de séjour de plain-pied, lieux de nuit à l'étage.

Pour le 2ème et 3ème point, la rencontre de ces apparentes contradictions se fait par un simple décalage typologique entre les 2 étages proposant une utilisation dosable entre mode de vie plutôt communautaire ou plutôt individualiste. Partant d'une organisation de duplex, le rez se règle sur une typologie traversante avec accessibilité depuis la plate-forme extérieure. L'individualisme prévaut. La typologie de l'étage se décale afin d'organiser tous les espaces majeurs sur le pourtour des façades, en périphérie d'une coursive intérieure traversant longitudinalement l'entier du bâtiment et reliant les appartements.

Tandis que le rez des duplex se développe à chaque fois selon une entité de type «maisonnette contiguë» avec entrée individuelle extérieure et que son plan ouvert favorise les perspectives et dilatations spatiales est/ouest digne d'une maison, l'étage distribue des appartements se regroupant autour d'une liaison intérieure commune à tout l'immeuble. Autrement dit, la relation du duplex avec l'extérieur est de type individuel (maison contiguë), celle de l'intérieur du type communautaire (immeuble).

De plus sont mises en place des connexions favorisant les espaces interstitiels mettant en relation les espaces privatifs avec les espaces communautaires...

...large couloir de distribution, éclairé naturellement afin d'en augmenter la dynamique

...espaces de transition (hall, cage d'escaliers) généreux

...lieux communautaires très «perméables» (transparence et larges ouvertures).

Les buanderies communes, par exemple, prennent intentionnellement une place de choix à l'étage et sont ouvertes par transparence sur la double hauteur du hall d'entrée de l'immeuble. Elles sont au coeur de ses mouvements de vie.

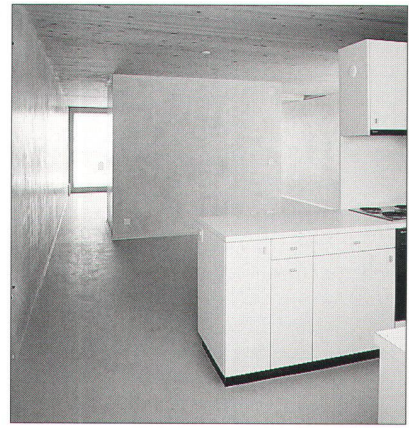
LE MATERIAU

Unité de perception et vérité de la matière:

- le **bois** pour la façade, la dalle de toiture, le plafond intermédiaire avec le module unique utilisé, planche en épicea (3,5cm d'épaisseur) selon la technique du lamellé-collé

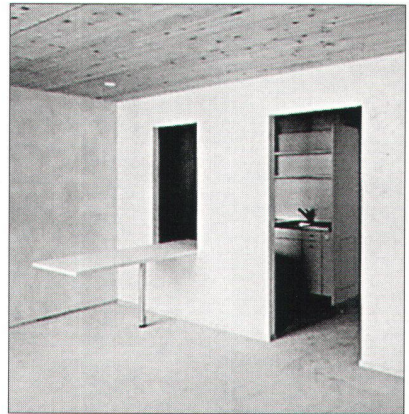
- les **fonds**. Le sol est traité de manière unitaire et continu en mortier de polyuréthane, aspect mat.

- les **parois** en plâtre ciré, mécaniquement très résistant, à la texture douce, matière première vivante non neutralisée révélant aussi le gestuel de sa mise en oeuvre.



Perspectives spatiales 41/2 p.

Perspective spatiale studio, Photos Objectif 31, Nyon

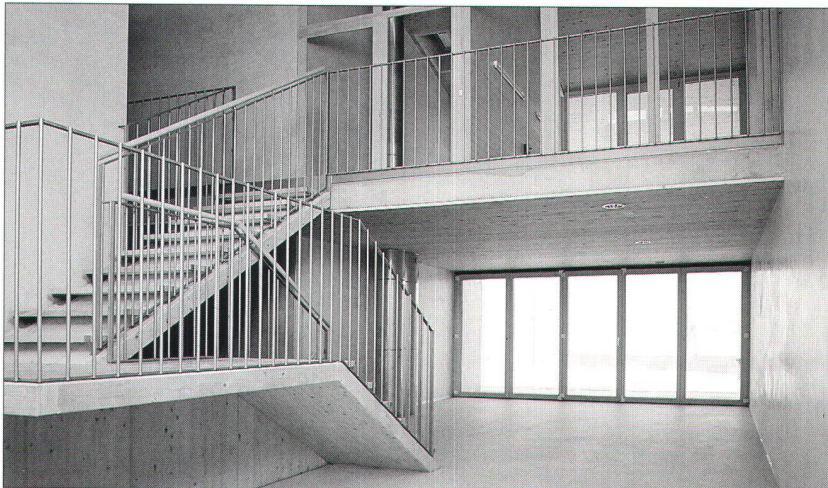


LES EXTERIEURS

Sur les deux façades principales est et ouest, la transition intérieur/extérieur, se fait au travers d'un espace seuil légèrement surélevé menant côté cour à une plate-forme d'accès, côté jardin à une plate-forme élargie servant de terrasse personnalisée. Cet espace de transition unifie le tout. Le solde de la parcelle est traité tel un parc laissé libre à l'usage des résidents.

J.-L. & Ch. Thibaud-Zingg
les architectes

A l'étage du hall les buanderies. Photos Objectif 31, Nyon



Coursive intérieure de l'étage

